



Le Bermigeois

JOURNAL DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Janvier 2022

Calendrier	2
Procès-verbal	3
Liste des contrats	8
Avis publics	8
Info-Municipale	10
Info-Patinoire	12
Chronique de l'inspecteur	13
OTJ St-Bernard	14
Bibliothèque	15
FADOQ	16
INFO-MADA	17
Fabrique	18
La famille nous tient à cœur	19
Maison des jeunes	20
Régie des déchets	21
MRC des Maskoutains	22
Chronique horticole	23
SARCA	23
Nos annonceurs	24
Services à la communauté	30



Calendrier Janvier - Février 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
16	17	18	19	20 Bibliothèque: sur rendez-vous avec prêt sans contact	21	22
23	24	25	26	27 Bibliothèque: sur rendez-vous avec prêt sans contact	28	29
30	31	1 ^{er} février	2	3 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	4	5
6	7 20 h: Séance du conseil (peut être à huis clos)	8	9	10 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	11	12
13	14 10h30: Messe à l'église de St-Bernard (sauf si arrêt toujours en vigueur)	15	16	17 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	18	19
20	21	22	23	24 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	25	26



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 10 janvier 2022 à 20 h 00 à huis clos, par vidéoconférence

Étaient présents : M. Guy Robert, maire, et les membres du conseil, M. Hugo Laporte, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Christine Langelier et M. Léonard Gaudette. Mme Vanessa Lemoine, conseillère, était absente. Les membres présents formaient le quorum.

Rapport financier et comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 31 décembre 2021 ont été déposés au conseil.

État des résultats du mois de décembre 2021

REVENUS

Dépôts	28 343,87 \$
Transfert de l'épargne à terme	185 000,00 \$
Total des revenus	213 343,87 \$

DÉPENSES

Déboursés	(81 314,88 \$)
Prélèvements	(24 853,77 \$)
Salaires	(19 883,20 \$)
Assurance collective	(1 233,09 \$)
Frais d'intérêt sur le prêt temporaire	(346,11 \$)
Frais de caisse	(35,00 \$)
Total des dépenses	(127 666,05 \$)

État des comptes au 31 décembre 2021

Solde au compte fonds d'administration	171 883,22 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	365 121,09 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	155 260,96 \$
Grand total	692 270,27 \$

Remboursement de la dette au 31 décembre 2021

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout	1 542 400,00 \$
Remboursement en capital	(-) \$
Solde des emprunts 1 et 2	1 542 400,00 \$

Financement temporaire - 4e rang (en attente subventions AIRRL et TECQ)

Solde au 31 octobre 2021	172 000,00 \$
Remboursement en capital	(-) \$
Solde de l'emprunt temporaire - 4e rang	172 000,00 \$

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier du mois de décembre 2021 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de janvier 2022 tel que soumis pour un montant total de 146 523,52 \$.

Dépôt de la liste des contrats municipaux de 25 000 \$ et plus ou de 2 000 \$ et plus à un même contractant et totalisant plus de 25 000 \$

La directrice générale dépose au conseil la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus ou de 2 000 \$ et plus à un même contractant et totalisant plus de 25 000 \$ du 31 octobre 2020 au 31 décembre 2021. Conformément à l'article 961.4(2) du Code municipal, cette liste sera publiée sur le site Internet de la Municipalité.

Reconduction du Programme de subvention pour l'achat de couches lavables

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de reconduire en 2022 le Programme de subvention pour l'achat de couches lavables.

Service de renouvellement de diffusion GONet – Renouvellement

Sur la proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater la firme Groupe de géomatique Azimut inc. pour maintenir l'accès public du rôle d'évaluation pour l'année 2022 pour un montant de 828 \$ plus taxes par année, selon la soumission 2022-SBG-503 datée du 1^{er} décembre 2022.

Création d'un fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE CRÉER un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection et;

QUE ce fonds sera constitué des sommes affectées annuellement par le conseil, selon ce que prévoit l'article 278.2 LERM.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 10 janvier 2022 à 20 h 00 à huis clos, par vidéoconférence

Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection

Sur la proposition d'Isabelle Hébert

Appuyée par Christine Langelier

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AFFECTER au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 5 000 \$ pour l'exercice financier 2022 ;

QUE les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même le fonds général de l'exercice budgétaire 2022.

Adoption du Règlement 2021-12 amendant le règlement numéro 2017-02 intitulé Règlement de zonage pour modifier la zone H-104 afin de permettre la construction de minimaisons

Sur la proposition de Léonard Gaudette

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter sans changement le règlement numéro 2021-12 amendant le règlement numéro 2017-02 intitulé règlement de zonage pour modifier la zone H-104 afin de permettre la construction de minimaisons tel que déposé.

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2022-01 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Paul Chandonnet à l'effet que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption le règlement no 2022-01 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

L'objet de ce règlement vise à adopter à l'intention des élus de la municipalité un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, en raison de la tenue d'une élection générale en automne 2021. Le code révisé respecte les exigences de formalités et de contenu de la section II du chapitre II de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

Adoption du projet de Règlement 2022-01 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Sur la proposition d'Isabelle Hébert

Appuyée par Hugo Laporte

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le projet de règlement 2022-01 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville tel que présenté par le conseiller Jean-Paul Chandonnet.

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2022-02 amendant le Règlement no 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme, afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Paul Chandonnet à l'effet que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption le Règlement 2022-02 amendant le Règlement no 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme, afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale.

L'objet de ce règlement est d'adopter un règlement de concordance pour assurer la conformité au schéma d'aménagement révisé, car la MRC des Maskoutains a adopté le règlement numéro 20-557 afin d'apporter des modifications en lien avec la gestion de la fonction commerciale.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Adoption du projet de Règlement 2022-02 amendant le Règlement no 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme, afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale

Sur la proposition d'Isabelle Hébert

Appuyée par Léonard Gaudette

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le projet de Règlement 2022-02 amendant le Règlement no 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme, afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 10 janvier 2022 à 20 h 00 à huis clos, par vidéoconférence

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2022-03 amendant le Règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale

Avis de motion est donné par la conseillère Isabelle Hébert à l'effet que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption le projet de Règlement 2022-03 amendant le Règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage concernant la gestion de la fonction commerciale, afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé tel que déposé.

L'objet de ce règlement est d'adopter un règlement de concordance pour assurer la conformité au schéma d'aménagement révisé, car la MRC des Maskoutains a adopté le règlement numéro 20-557 afin d'apporter des modifications en lien avec la gestion de la fonction commerciale.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Adoption du projet de Règlement 2022-03 amendant le Règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Christine Langelier

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le projet de Règlement 2022-03 amendant le Règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage concernant la gestion de la fonction commerciale, afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé tel que déposé.

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2022-04 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

Avis de motion est donné par la conseillère Isabelle Hébert à l'effet que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption le projet de Règlement 2022-04 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

L'objet de ce règlement est d'autoriser et de contrôler le remplacement en zone agricole, d'usages commerciaux ou indus-

triels existants par un nouvel usage de type commercial ou industriel complémentaire à l'agriculture.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Adoption du projet de Règlement 2022-04 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Hugo Laporte

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter sans changement le projet de Règlement 2022-04 intitulé Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, tel que déposé.

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2022-05 amendant le Règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage afin d'ajouter l'inspecteur des rives dans les dispositions administratives

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Paul Chandonnet à l'effet que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption le Règlement 2022-05 amendant le Règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage afin d'ajouter l'inspecteur des rives dans les dispositions administratives.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Adoption du projet de Règlement 2022-05 amendant le Règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage afin d'ajouter l'inspecteur des rives dans les dispositions administratives

Sur la proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter sans changement le premier projet du Règlement 2022-05 amendant le Règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage afin d'ajouter l'inspecteur des rives dans les dispositions administratives tel que déposé.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 10 janvier 2022 à 20 h 00 à huis clos, par vidéoconférence

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2022-06 amendant le Règlement 2017-05 intitulé Permis et Certificats afin d'ajouter l'inspecteur des rives dans les dispositions administratives

Avis de motion est donné par la conseillère Christine Langelier à l'effet que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption le Règlement 2022-06 amendant le Règlement 2017-05 intitulé Permis et Certificats afin d'ajouter l'inspecteur des rives dans les dispositions administratives.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Adoption du projet de Règlement 2022-06 amendant le Règlement 2017-05 intitulé Permis et Certificats afin d'ajouter l'inspecteur des rives dans les dispositions administratives

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet

Appuyée par Christine Langelier

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter sans changement le premier projet du Règlement 2022-06 amendant le Règlement 2017-05 intitulé Permis et Certificats afin d'ajouter l'inspecteur des rives dans les dispositions administratives tel que déposé.

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2022-07 permettant la circulation des motoneiges et des véhicules tout-terrain sur le Petit 5e rang

Avis de motion est donné par le conseiller Hugo Laporte à l'effet que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption le règlement no 2022-07 permettant la circulation des motoneiges et des véhicules tout-terrain sur le Petit 5e rang.

L'objet de ce règlement vise à autoriser la circulation des motoneiges et des véhicules tout-terrain sur le Petit 5e rang sur une longueur de 1,48 km.

Adoption du projet de Règlement 2022-07 permettant la circulation des motoneiges et des véhicules tout-terrain sur le Petit 5e rang

Sur la proposition de Léonard Gaudette

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter, sans changement, le projet de Règlement 2022

-07 permettant la circulation des motoneiges et des véhicules tout-terrain sur le Petit 5e rang.

Adhésion 2022 à la COMBEQ de l'inspecteur municipal

Sur la proposition d'Hugo Laporte

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de renouveler l'adhésion de l'inspecteur municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, M. Francis Girouard, à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l'année 2022 pour la somme de 436,91 \$ taxes incluses.

Réparations sur le tracteur – Autorisation

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet

Appuyée par Christine Langelier

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ENTÉRINER les dépenses associées à la réparation de la manette de levage du tracteur au montant de 639,50 \$ plus taxes applicables chez l'entreprise Claude Joyal inc. et;

D'AUTORISER l'appropriation du surplus accumulé non affecté pour les dépenses réelles engendrées par ces réparations sur le tracteur.

Contrat pour le déneigement de l'accès au point d'eau - Lot 3 392 482 - Autorisation

Sur la proposition de Christine Langelier

Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres présents :

D'ADOPTER le contrat de déneigement entre M. Alexandre Coupal et la Municipalité au montant de 250 \$ plus taxes tel que déposé et;

D'AUTORISER le maire, Monsieur Guy Robert et la directrice générale, Madame Émilie Petitclerc à signer ledit contrat, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Déboursement de la subvention 2022 – FADOQ de St-Bernard

Sur la proposition de Léonard Gaudette

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil pré-



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 10 janvier 2022 à 20 h 00 à huis clos, par vidéoconférence

sents d'autoriser le déboursement de la subvention 2022 suivante : Club F.A.D.O.Q. de Saint-Bernard 900 \$.

Ouverture du Pavillon des Loisirs – Autorisation

Sur la proposition de Christine Langelier

Appuyée par Hugo Laporte

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ENTÉRINER la décision de la directrice générale de ne pas procéder à l'ouverture du Pavillon des Loisirs pour la saison hivernale 2021-2022 et;

DE PERMETTRE à l'OTJ St-Bernard d'utiliser le Pavillon des Loisirs lors de leurs activités supervisées.

Réparation de la glissoire au parc-école – Autorisation

Sur la proposition de Christine Langelier

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le déboursier au montant maximal de 870 \$ plus taxes à l'entreprise Soudure Plastique pour la réparation de la glissoire du parc-école.

Matinées gourmandes – Édition 2022 – Déclaration d'intérêt de participation

Sur la proposition de Christine Langelier

Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE DÉCLARER l'intérêt de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à recevoir, sur son territoire, les Matinées gourmandes 2022, un samedi de 9 h à 13 h; et

DE RÉSERVER la date du 24 juin 2022 pour la tenue de cet événement;

DE S'ENGAGER à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de l'événement, dont minimalement une salle permanente possédant les services sanitaires et électriques, un accès à l'eau chaude (60° Celsius minimum) et potable à moins de 10 mètres des kiosques, une cuisinette, 25 tables et 40 chaises, ainsi qu'un accès à un réfrigérateur; et

DE S'ENGAGER à fournir une personne-ressource qui travaillera à la mise en place des Matinées gourmandes sur son territoire, un samedi de 7 h à 15 h; et

DE S'ENGAGER, en partenariat avec son milieu, à tenir un événement connexe qui se prête bien à l'activité des Matinées gourmandes 2022, et ce, en respect des restrictions et des mesures de santé publique relativement aux rassemblements et aux événements, s'il y a lieu; et

DE TRANSMETTRE la présente résolution à la MRC des Maskoutains avant le 11 février 2022.

Émilie Petitclerc

Directrice générale et secrétaire-trésorière

La version complète des procès-verbaux incluant les comptes payables est accessible sur le site web de la Municipalité: saintbernarddemichaudville.qc.ca. Vous trouverez l'enregistrement de la séance du 10 janvier 2022 sur ce lien: <https://youtu.be/VJU6ILsdWBs>

**TON ENFANT VIT AVEC DES BESOINS PARTICULIERS ?
COMMUNIQUE AVEC NOUS!**



TROUBLE DU LANGAGE Trouble du spectre de l'autisme
Syndrome Gilles de la Tourette DYSPHASIE
PARALYSIE CÉRÉBRALE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
DÉFICIENCE PHYSIQUE Dysorthographe
Dyslexie TRISOMIE
Dyscalculie Dyspraxie
ÉPILEPSIE DIABÈTE JUVÉNILE
Autres handicaps ANXIÉTÉ



L'APEH RVM accompagne, soutient, informe et sensibilise les familles dans leur processus et leur cheminement.

Votre famille compte un enfant, qui a des besoins particuliers? L'association peut vous apporter son appui. Elle travaille avec les familles de tout type de handicap et/ou de trouble neurodéveloppemental. Nouveauté en 2022, elle accompagne maintenant les familles d'enfant TDAH et doué (double exceptionnalité).

Pour en connaître davantage sur leurs services, rendez-vous au www.apehrvm.org.



LISTE DES CONTRATS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 961.4(2) du Code municipal, la loi exige à ce que la Municipalité publie sur son site internet la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus ou de 2 000 \$ et plus à un même contractant et totalisant plus de 25 000 \$. Le rapport qui suit fait état de tous les contrats que la Municipalité a conclu à la dernière séance du conseil municipal de décembre 2021, soit :

NOM DU FOURNISSEUR	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Excavation Michel Lemay inc	Contrat déneigement des routes	80 840.35 \$
Excavation Jonda inc	Rapiéçage d'asphalte	43 202.40 \$
Pavages Maska inc.	Réfection du 4 ^e rang	264 335,19 \$

En date du 31 décembre 2021,

Émilie Petitclerc,

Directrice générale et secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

Séances du conseil à huis clos

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, qu'en raison de la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, les prochaines séances du conseil municipal se tiendront à huis clos, à distance par vidéoconférence, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure est autorisée par l'arrêté ministériel. Nous vous invitons à consulter l'ordre du jour sur notre site internet à partir du jeudi précédent la rencontre.

Après la parution de l'ordre du jour, nous invitons les citoyens à transmettre leurs questions relatives à la séance du conseil par courriel au : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Comme à l'habitude, le procès-verbal sera publié dans la prochaine édition du journal municipal et le lien de l'enregistrement audio sera indiqué sur le site Internet de la municipalité : <http://saintbernarddemichaudville.qc.ca>.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 4^e jour du mois de janvier 2022.

Émilie Petitclerc

Directrice générale et secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Je, Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville certifie :

- ⇒ Que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2021-12 est de quatre-vingt-treize (93) ;
- ⇒ Que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de vingt (20) ;
- ⇒ Que le nombre de signatures reçues par écrit est de : zéro (0)

Je déclare que le règlement 2021-12 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

En foi de quoi, je signe le présent certificat à Saint-Bernard-de-Michaudville le 7 janvier 2022.

Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière

(Article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités)



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le rapport de la consultation donnant suite à l'assemblée publique tenue le 2 décembre 2021, à 19h00 au 290, rue du Collège à Saint-Denis-Sur-Richelieu relativement à une demande de permis de construction en vue de l'ajout d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Le 10 janvier 2022, le conseil a adopté le rapport de la consultation à la suite de la tenue de l'assemblée publique de consultation sur le projet d'élevage porcin de la ferme Les Ferme 1837 inc. situé à Saint-Denis-sur-Richelieu sur le lot 3 698 775.
2. Le rapport de la consultation et la résolution déterminant les conditions auxquelles est assujettie la délivrance du permis demandé peuvent être consultés au bureau municipal situé au 129, avenue de Yamaska sur les heures normales de bureau et une copie peut en être obtenue moyennant le paiement des frais. De plus, le rapport de la consultation et la résolution peuvent aussi être consultés sur le site internet de la Municipalité sous l'onglet *Avis publics et règlements (Autres)*

DONNÉ À SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, CE 11^e jour de janvier 2022.

Jonathan Lessard, ing.

Directeur général et secrétaire-trésorier

Info municipale

Employés en télétravail et séance du conseil à huis clos

Le bureau municipal est fermé au public et les employés administratifs sont en télétravail pour une période indéterminée. Vous pouvez contacter le bureau municipal en tout temps, les employés vous répondront durant les heures ouvrables. Il est toutefois possible de prendre un rendez-vous pour rencontrer un employé, dans le respect des consignes sanitaires. Les coordonnées du personnel se trouvent à la dernière page du journal et sur notre site web, dans la section « Personnel municipal » de l'onglet « Services municipaux ».

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 7 février 2022 à 20 h 00 à huis clos, en vidéoconférence. L'ordre du jour paraîtra le jeudi précédent sur le site internet de la Municipalité. Toute question peut être envoyée à l'adresse courriel suivante : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Le procès-verbal et l'enregistrement de la séance seront déposés sur le site au courant de la semaine qui suivra.

Stationnement dans les rues la nuit interdit en hiver



Afin de ne pas gêner la circulation des camions effectuant l'enlèvement de la neige, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 0 h 00 (minuit) et 7 h 00 du **1^{er} novembre au 31 mars inclusivement** et ce, sur tout le territoire de la municipalité. La présente interdiction est levée pour les dates suivantes: les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier (article 6, Règ. RM330)

Inscription au système d'alerte à la population



La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a mis en place un système d'alerte automatisé qui permettra de joindre la population en cas d'urgence. Par exemple : message en cas d'évacuation, d'avis d'ébullition de l'eau, d'interruption de l'alimentation en eau, etc.

Inscrivez-vous sur notre site: saintbernarddemichaudville.qc.ca. Besoin d'aide pour vous inscrire ? Contactez le bureau municipal: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou 450-792-3190 #1.

Prévenez les intoxications au monoxyde de carbone



Chaque année, un nombre élevé d'intoxications au monoxyde de carbone se produisent au Québec. Ce phénomène semble survenir plus particulièrement lors de la saison froide lorsque les appareils de chauffage fonctionnent à plein régime et que des abris temporaires pour les véhicules sont installés.

Les combustibles souvent utilisés pour alimenter certains appareils de cuisson, de chauffage ou différents types d'outillages, peuvent être des sources de monoxyde de carbone, un gaz imperceptible par l'humain et potentiellement mortel. Prévenez les intoxications:

- par la présence d'avertisseurs de monoxyde de carbone qui fonctionnent bien et qui sont installés au bon endroit ;
- par une utilisation adéquate et un entretien rigoureux des appareils à combustion ;
- par une inspection régulière et un nettoyage des cheminées, des tuyaux et des raccordements des appareils à combustion.

Pour plus d'informations sur le sujet, visitez le site internet quebec.ca.

Message de l'A.I.B.R. concernant le goût et l'odeur de l'eau

L'usine d'eau potable fait l'objet d'une grande mise à jour. Durant les travaux, il est nécessaire d'arrêter temporairement le système d'ozonation. Ce système a une incidence sur le goût et l'odeur de l'eau. Il est donc possible que vous perceviez une différence. Toutefois, l'eau demeure potable et conforme à la réglementation en vigueur. Le retour à la normale est prévu en mai 2022.

Info municipale

Entretien des chemins l'hiver

L'entretien du réseau routier en hiver est sous la responsabilité de la Municipalité, à l'exception des routes ci-dessous qui sont sous la juridiction du ministère des Transports du Québec (MTQ) :

- Route de Michaudville
- Rue Principale

Pour toutes demandes concernant ces routes, communiquez avec le MTQ en composant le 5-1-1.

Pour le reste du réseau routier, communiquez avec le bureau municipal au 450-792-3190 #3.

N'oubliez pas qu'il est interdit de :

- jeter la neige en bordure de rue ou dans la rue ;
- disposer de la neige dans un parc, un espace public ou un sentier piétonnier ;
- obstruer les bornes fontaines, qui doivent toujours demeurer dégagées dans un rayon d'au moins 1,5 m ;
- nuire à la visibilité des usagers des rues, notamment aux intersections ;
- obstruer tout fossé de rue, particulièrement à l'embouchure d'un ponceau.

À noter que ces interdictions s'appliquent également à votre déneigeur privé, avisez-le !



De plus, les déneigeurs doivent dégager l'accotement de la route. Par conséquent, il faut vous assurer que votre boîte aux lettres ainsi que vos bacs de collectes d'ordures ne soient pas trop près de l'accotement afin que le camion ou ce qu'il pousse ne les accroche pas.

Ainsi, pour le bon déroulement des collectes d'ordures, veuillez ne pas disposer les bacs dans la rue, surtout lors d'une tempête de neige. Pour être ramassés, les bacs doivent rester accessibles aux camions de collecte. Assurez-vous qu'ils ne soient pas placés sur un banc de neige. Lorsqu'il y a un avertissement de chute de neige pour la soirée ou la nuit, il est recommandé de placer les bacs roulants seulement le matin de la collecte, avant 7 h, dans l'entrée de cour ou à la limite de l'accotement. Afin de faciliter les opérations de déneigement, retirez les bacs dès que possible après la collecte.

Enfin, les chauffeurs de camion ne sont pas toujours en mesure de voir certaines zones autour de leur véhicule. La taille des poids lourds multiplie les risques de collision dans ces zones. De plus, la neige et la poudrière nuisent à la visibilité du chauffeur. Automobilistes et piétons, assurez-vous d'être vus par le chauffeur et gardez vos distances pour qu'il soit en mesure de faire ses manœuvres.



Pour signaler un danger, communiquez avec la directrice générale : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou 450-792-3190 #3.

Pour une urgence qui demande un déplacement immédiat, en dehors des heures régulières d'ouverture, communiquez avec Francis Girouard, inspecteur municipal, au 450-230-3494.

Pour déposer une plainte, vous devez remplir et signer le formulaire que vous pouvez trouver sur demande au bureau municipal ou sur le site web de la Municipalité à la section « Vos commentaires et suggestions ».

Info municipale

Patinoire extérieure

La patinoire de Saint-Bernard-de-Michaudville est de nouveau accessible pour l'hiver. Le Pavillon des Loisirs demeurera fermé, mais le cabinet sanitaire du parc François-Xavier-Desrosiers sera ouvert.

Les usagers devront **respecter les recommandations du Gouvernement du Québec** concernant l'utilisation des patinoires extérieures. Les consignes sanitaires sont en constante évolution. Pour plus d'informations, visitez le site web: <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/mesures-en-vigueur/loisir-et-sport>.

Nous demandons aux citoyens de **respecter l'affichage concernant l'ouverture et la fermeture de la patinoire**. Lorsque l'affiche « Glace en préparation » est en place, ne marchez pas et ne patinez pas sur la patinoire, ne déneigez pas la surface.

Faites attention à ne pas laisser d'objets sur la patinoire. En effet, ces objets peuvent être ensevelis sous la neige et risquent d'endommager la machinerie utilisée pour l'entretien de la patinoire. À l'exception de cette machinerie, les véhicules sont interdits dans l'enceinte de la patinoire.

L'éclairage de la patinoire se ferme automatiquement à 21 h 15 chaque soir. Pour votre sécurité, n'allez pas sur la patinoire lorsqu'il fait noir et que les projecteurs sont éteints.

Cette année encore, il n'y aura pas de surveillance à la patinoire. Des caméras de sécurité sont installées. Nous comptons sur votre collaboration pour **garder les lieux en bon état** et pour **respecter la réglementation de la patinoire** que vous pouvez consulter sur notre site web.

Pour vous assurer que la patinoire est ouverte, nous vous invitons à consulter les pages Facebook de la Municipalité, de l'OTJ St-Bernard ou à contacter l'info-patinoire au 450-792-3190 option 5.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PATINOIRE DURANT LA SAISON HIVERNALE 2021-2022

Tous les jours de 10 h 00 à 21 h 00 (sujet à changement sans préavis)



Il n'y a pas d'horaire défini pour le patinage libre. **N'oubliez pas que la glace se partage !** Les joueurs de hockey amateur doivent faire attention aux autres patineurs pendant la pratique de leurs lancers.

Pour votre sécurité, il est recommandé de **porter un casque**.



ADAPTEZ
VOTRE CONDUITE.

Ralentissez et gardez vos distances.



Chronique de l'inspecteur

Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

L'affichage

Saviez-vous que l'affichage est réglementé et que les normes concernant les enseignes varient d'un usage à l'autre?

En effet, que ce soit pour un commerce, industrie, pour un bureau complémentaire dans sa résidence, pour un service à annoncer, des normes sur le nombre d'enseignes et leurs dimensions font partie du chapitre 10 du règlement de zonage.

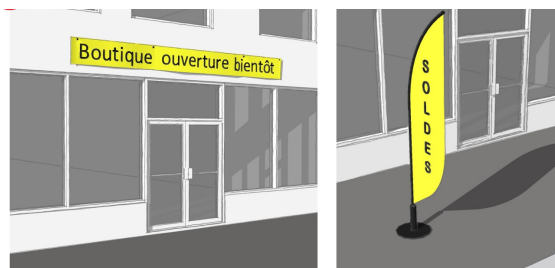
Alors si vous modifiez votre enseigne ou souhaitez en installer une nouvelle, informez-vous auprès de la Municipalité.

Pour obtenir rapidement des réponses à vos questions ou un permis, la méthode la plus efficace est le courriel à l'adresse : inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Si vous préférez me contacter par téléphone, vous pouvez appeler au 450-792-3190 #1 et je vous rappellerai dès que possible.

J'en profite pour vous souhaiter une bonne année 2022 !

Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment



Préparez votre trousse d'urgence

Il est recommandé de conserver une trousse d'urgence à votre domicile et de garder à portée de la main suffisamment de provisions pour subvenir aux besoins de votre famille pendant au moins 72 heures. En prenant dès maintenant le temps de faire des réserves d'aliments, d'eau et d'autres provisions d'urgence, vous serez en mesure de subvenir aux besoins de votre famille entière. Vous trouverez ci-dessous une liste de recommandations quant au contenu de votre trousse d'urgence à la maison. Prenez soin de faire l'inventaire de votre trousse tous les ans et d'en renouveler le contenu après chaque utilisation

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">☐ De l'eau☐ De la nourriture (non périssable)☐ Un ouvre-boîte manuel☐ Une lampe de poche à manivelle ou alimentée par piles et des piles de rechange☐ Des doubles des clés des voitures et de la maison☐ Une trousse de premiers soins☐ De l'argent en petites coupures☐ Des articles pour les besoins particuliers (médicaments, préparation pour nourrisson)☐ Des articles d'hygiène personnelle☐ Les documents importants de la famille (copies des actes de naissance et de mariage, passeports, permis, testaments, actes de propriété et assurances)☐ Une copie de votre plan d'urgence | <ul style="list-style-type: none">☐ Des vêtements et des chaussures de rechange pour chaque personne☐ Des bâches en plastique☐ Des ciseaux et un canif☐ Un sifflet☐ Du désinfectant pour les mains☐ De la nourriture et des médicaments pour les animaux de compagnie☐ Des sacs à ordures et des attaches☐ Du papier hygiénique☐ Un outil polyvalent ou des outils de base (marteau, clé, tournevis, etc.)☐ Du ruban adhésif en toile☐ Un sac de couchage ou une couverture pour chaque personne |
|--|---|

Préparez aussi une trousse d'urgence pour la voiture Si vous êtes pris dans votre véhicule pendant une période prolongée, soyez prêt à aider les membres de votre famille et vous-même. Trouvez les détails sur croixrouge.ca.



O.T.J. St-Bernard Inc.

COURS DE LA SESSION D'HIVER REPORTÉS

Étant donné les mesures sanitaires en vigueur, l'OTJ St-Bernard doit reporter le début de la session des cours d'hiver 2022. Toutefois, vous pouvez contacter les entraîneurs pour réserver votre place lors de la reprise des activités.

Cours de techniques d'autodéfense (lundi 19 h 00)

120 \$ pour une session de 12 cours, prix spécial pour une famille (2 adultes et 2 enfants) à 440 \$

Vicky C. Lord: 450-779-6867 ou vicky.c.lord@gmail.com

Cours de cardio-muscu (mercredi 18h45)

120 \$ pour une session de 12 cours

Mélissa Turcot: 450-502-2811 ou melissaturcot@live.ca



Merci de votre compréhension !



Le Défi château de neige s'adresse à tous les habitants de la province de Québec désirant construire un château de neige. Il n'y a aucune restriction sur l'âge ni sur la ville de résidence. Il y a plusieurs prix à gagner.

Visitez le site web pour plus de détails.

**NOS
GESTES,
UN+
POUR LEUR
RÉUSSITE!**



DU 14 AU 18 FÉVRIER 2022
**LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**
#JPS2022



**MERCI
D'ÊTRE
PORTEURS DE
SENS**

En raison de situation exceptionnelle, le comité de la Bibliothèque reprend les prêts sans contact pour une durée indéterminée. La Bibliothèque sera ouverte sur rendez-vous. Vous pouvez réserver vos livres par la messagerie privée de la page Facebook ou par téléphone. Un bénévole préparera les commandes et vous appellera pour fixer le jour et l'heure de cueillette. Vous pouvez aussi utiliser les ressources numériques gratuites disponibles sur le site web. Si vous avez besoin d'aide, contactez la bibliothèque.

Suivez notre page Facebook afin d'être à l'affût des nouveautés, des changements d'horaire et de procédure.

facebook.com/bibliostbernarddemichaudville/

Site web: mabibliotheque.ca/bernard

Téléphone: 450-792-3190 #4

Courriel: bibliostbernard41@gmail.com

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions d'achat de livres !

Cliquez et empruntez!
Découvrez notre nouvelle application de lecture simple et conviviale.

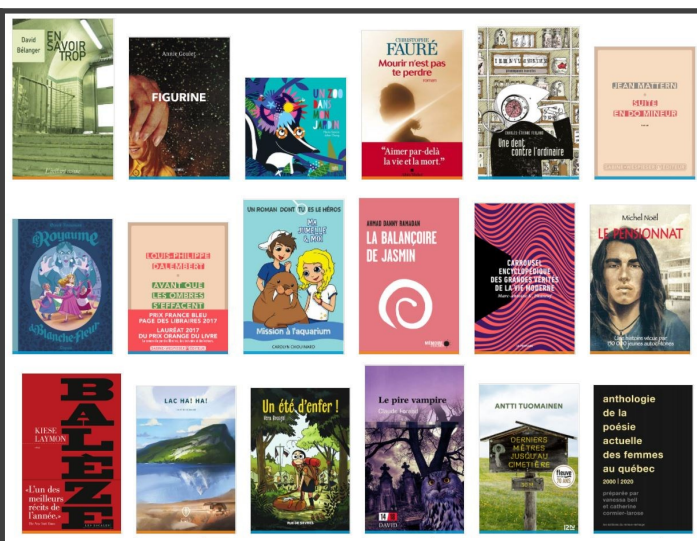
Télécharger dans l'App Store | Disponible sur Google Play

Installez l'app

Choisissez votre bibliothèque
Réseau Biblio Montérégie

Entrez votre numéro d'utilisateur de votre bibliothèque

Trouvez un livre et lisez-le!



OverDrive **libby**

Nouvelle plateforme

Plus de **3 300** magazines numériques **GRATUITS** disponibles en plusieurs langues, en tout temps et de partout grâce à votre BIBLIO!

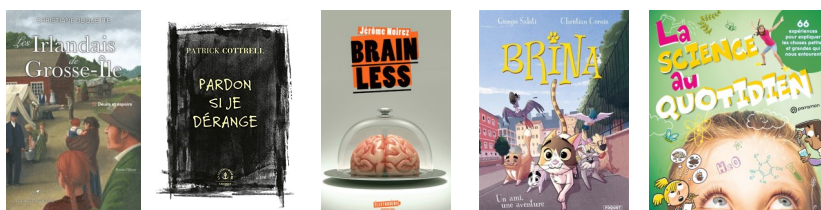
Consultez-les au biblioquebec.overdrive.com



Nouveautés à venir



Quelques livres de l'échange



La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 7,25 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus. Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

N'hésitez pas à nous contacter : 450-773-4966 poste 35. Pour informations : Robert Perreault 450-792-2270

Le programme Pair

Il s'agit d'un programme gratuit d'appels automatisés offert par le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe, et qui couvre aussi le territoire des municipalités des Quatre-Vents. Les aînés inscrits au programme reçoivent chaque jour un appel téléphonique auquel ils ont à répondre.

Après trois appels sans réponse, la personne désignée par le membre inscrit reçoit un appel l'informant du fait que la personne dont elle est répondante ne répond pas. Le répondant peut faire les vérifications nécessaires et porter assistance en cas de besoin.

Pour inscription au programme : 450-250-2874 Pour information : Robert Perreault (450-792-2270)



Merci à Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe

Merci à la Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe d'avoir contribué un montant de 875 \$ à l'activité « Paniers de Noël » de l'année 2021, en fournissant 35 bons de 25 \$ pour compléter les paniers de Noël remis à des résidents de St-Bernard et de St-Jude moins favorisés. Merci à notre Caisse pour son implication dans nos milieux.

Poursuite de la réflexion sur l'encyclique « Laudato si »

Le pape François a une manière propre à lui de considérer l'écologie, car, à la différence de ses prédécesseurs, il a étudié la chimie et travaillé comme chimiste avant d'entrer au grand séminaire. Par la suite, il a étudié la théologie, a été ordonné prêtre et a exercé son ministère comme prêtre jésuite. Confronté, dans son pays l'Argentine, à la réalité de l'énorme fossé qui sépare les riches et les pauvres, il a senti monter en lui une soif profonde de justice sociale. De sorte que chez lui, le travail minutieux de la raison scientifique et l'analyse attentive de la culture humaine se poursuivaient et alimentaient aussi bien sa foi que la pratique de son ministère.

Le pape François n'accepte pas qu'on prenne à la légère le problème urgent de l'environnement. Il nous amène à nous poser des questions de fond comme : « pourquoi la terre a-t-elle besoin de nous ? » et « quel genre de monde voulons-nous laisser à ceux qui viendront après nous, et à nos enfants qui grandissent ? »

Il nous appelle avec force à opérer un changement de direction difficile, une « conversion écologique », mais dans l'espérance, car il est convaincu que « l'humanité possède encore la capacité de collaborer pour construire notre maison commune ». Il nous invite à nous approcher de la nature avec fascination et admiration, au lieu d'en faire quelque chose qu'on domine et qu'on exploite.

Nos grands-parents, s'ils étaient encore là, pourraient nous parler de l'évolution rapide de la culture et des mentalités : tout va plus vite. L'accélération des rythmes de vie et de travail crée ainsi une tension entre l'activité humaine et « la lenteur naturelle de l'évolution biologique ». Plusieurs personnes sont angoissées par ce changement précipité d'origine humaine, de sorte que dans nos sociétés, il devient de plus en plus nécessaire de

protéger la nature et les rythmes de la nature. Au lieu de nous contenter d'observer la montée de ce phénomène, nous dit le pape, il faut nous en inquiéter au point d'avoir mal : « d'oser transformer en souffrance personnelle ce qui se passe dans le monde, et ainsi de reconnaître la contribution que chacun peut apporter ».

La révolution industrielle a donné à notre société une énorme capacité de production de masse et de transport rapide et économique. Les usines inondent le marché de marchandises en supposant que nous allons consommer de plus en plus. Par ailleurs, les outils et les produits chimiques que nous employons pour produire à profusion sont souvent mortels. Fongicides, herbicides et autres produits agrottoxiques peuvent donner les rendements recherchés, mais ils ont aussi des effets secondaires destructeurs et tuent des systèmes de maintien de la vie dont nous mesurons à peine la nécessité. Un rapport de Santé Canada révèle que l'hécatombe récente des abeilles est causée, en bonne partie, par la culture du maïs à partir de semences traitées avec un insecticide « néonique ». Les abeilles étant menacées, nous le sommes aussi, car elles jouent un rôle essentiel dans la pollinisation de plusieurs cultures vivrières

dont nous dépendons. En effet, les abeilles sont responsables d'environ 70 pour cent de la pollinisation nécessaire à la plupart des plantes pour leur reproduction.

Notre système industriel n'a pas encore développé, en fin de cycle de production et de consommation, la capacité d'absorber et de réutiliser déchets et ordures. On n'est pas encore arrivé à adopter un modèle circulaire de production qui assure des ressources pour tous comme pour les générations futures, et qui suppose de limiter au maximum l'utilisation des ressources non renouvelables, d'en modérer la consommation, de maximiser l'efficacité de leur exploitation, de les réutiliser et de les recycler.

Le pape déplore le fait que ce cycle, alimenté par la recherche du profit et exempt de contraintes et de limites, donne naissance à une culture du déchet, qui nous rend insouciant de ce que nous utilisons alors même que s'accumulent des montagnes de débris. Il critique vertement les modes de production sur lesquels nous nous appuyons sans penser aux conséquences.

Robert Perreault



INFO-MADA

Le bilan patrimonial : le portrait de tous vos biens

(source : <https://educaloi.qc.ca/capsules/le-bilan-patrimonial-le-portrait-de-tous-vos-biens/>)

Si vous étiez victime d'un accident demain matin, quelqu'un pourrait-il facilement se retrouver dans vos affaires? Factures à payer, comptes bancaires, placements, hypothèques, documents importants... pas toujours évident si vous n'avez pas tenu à jour un bilan de l'ensemble de vos biens.

Le contenu du bilan patrimonial

Le bilan de votre patrimoine, c'est-à-dire de tous vos avoirs et vos dettes, peut contenir, par exemple :

- vos informations personnelles (noms, adresse, état civil, date de naissance, numéro d'assurance sociale, etc.);
- vos documents importants et les lieux où vous les gardez (testaments, mandats, certificat de naissance, jugement de divorce, contrat de société, hypothèques, etc.);
- vos avoirs (actifs: immeubles, rentes, comptes bancaires, placements, assurances, etc.);
- vos dettes (passifs: emprunts, cartes de crédit, autres dettes, etc.);

- les coordonnées de vos conseillers (comptable, notaire, avocat, courtiers, etc.);
- les coordonnées et numéros de comptes des fournisseurs de services pour lesquels vous recevez des factures électroniques.

Inspirez-vous du formulaire disponible sur educaloi.qc.ca.

Le bilan patrimonial est un outil pour vos proches, et plus particulièrement pour le liquidateur de votre succession. Il est donc conseillé de fournir une information précise de manière à ce qu'il soit le plus complet possible et de le conserver dans un lieu sûr.

Obtenir l'aide d'un professionnel

Les notaires offrent le service de confection du bilan patrimonial à leurs clients. Lorsqu'un bilan patrimonial est préparé par un notaire, celui-ci conserve l'original à son étude et l'inscrit dans un registre à la Chambre des notaires, ce qui facilite la recherche éventuelle de ce document.



Fabrique St-Bernard

MERCI À NOS BÉNÉVOLES !

La pandémie de la COVID-19 a encore une fois frappé de plein fouet durant la période des fêtes. Par conséquent, l'église ne tiendra pas de messes, en respect avec les mesures sanitaires mises en place par le Gouvernement. Cela n'empêche pas votre paroisse de porter des fruits grâce à l'apport précieux des bénévoles qui s'impliquent pour la Fabrique de Saint-Bernard. Aujourd'hui, nous voulons souligner la collaboration de ces personnes qui donnent de leur temps et de leur talent. Chaque geste, si minime soit-il, est grandement apprécié.

Nous voulons spécialement remercier Karine Monast qui s'occupe de la Guignolée et du service de dépannage alimentaire tout au long de l'année. Merci aux bénévoles qui ont participé à la préparation des paniers de Noël.

Nous remercions également Suzanne Perreault de veiller au bon fonctionnement du comptoir familial avec l'aide d'autres bénévoles.

Un grand merci à tous les bénévoles qui s'occupent d'entretenir l'église, comme Micheline Perreault pour la gestion locative et le ménage ainsi que Lise Perreault pour les aménagements paysagers.

Nous profitons également de l'occasion pour remercier les citoyens et citoyennes de leur générosité tant en dons matériels qu'en dons monétaires. Grâce à vous, la Fabrique peut continuer d'entretenir l'église en plus d'offrir son soutien aux plus démunis.

Comme chaque année, la Fabrique doit tenir une assemblée pour élire les marguilliers et marguillères. Merci à Roger Berthiaume qui a terminé son mandat de marguillier en décembre 2021. Il fut un atout précieux pour notre Fabrique. Bienvenue à André Loiselle qui entame un mandat en tant que marguillier. Merci aux marguilliers qui continuent de faire partie de l'assemblée de Fabrique : Jacqueline Gaudette, Gaëtan Arpin, André Beaudry, Sébastien Perreault et Robert Huard.

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle présidente de Fabrique : Mme Francine Morin. Nous la remercions d'avoir accepté cette nouvelle charge et nous espérons qu'elle s'épanouisse au sein de notre équipe.

L'assemblée de Fabrique de la paroisse de Saint-Bernard-de-Michaudville souhaite profiter de cette période de partage pour vous souhaiter une belle année 2022, que celle-ci soit remplie de paix, d'amour, de joie et surtout de santé.

Votre Assemblée de Fabrique

COMPTOIR FAMILIAL OUVERT SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Étant donné la situation actuelle de la pandémie, le comptoir familial sera aussi ouvert sur rendez-vous seulement. Il n'y aura pas de vente les troisièmes samedis jusqu'à l'amélioration de la situation. Pour visiter le comptoir, envoyez un message privé sur la page Facebook du Comptoir ou appelez la responsable, Mme Suzanne Perreault: 579-443-2010.

Si vous voulez faire des dons de vêtements ou d'objets, une boîte grise est à votre disposition sur le parvis de l'église. Si la boîte est pleine ou que l'objet est trop volumineux, contactez la responsable.

Assurez-vous que ce que vous donnez soit propre et encore utilisable puisque les bénévoles ne font pas de réparation. Lorsque vous laissez des objets ou des vêtements endommagés, vous augmentez la charge de travail des bénévoles. Aidez les bénévoles en faisant le tri de vos vêtements et de vos objets avant de les donner. Merci de votre collaboration!

La famille nous tient à



Accueil des nouveaux résidents

Bienvenue chez vous !



Si vous êtes nouvellement propriétaire ou locataire d'un immeuble à Saint-Bernard, nous vous invitons à contacter le bureau municipal pour recevoir un panier-cadeau contenant différents produits locaux ainsi que des informations sur la Municipalité. Pour vous inscrire: 450 792-3190 option 1.

Accueil des nouveaux bébés

Pour souligner l'arrivée de nouveaux bébés sur son territoire, la Municipalité offre un panier-cadeau et des informations aux parents concernant les services offerts sur le territoire. Contactez le bureau municipal pour vous inscrire: 450-792-3190 #1.



Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves ou de tissus absorbants neufs à insérer dans les couches. Un remboursement de 50% du coût d'achat, jusqu'à un maximum de 100 \$ par enfant, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal.

Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !



Gardiennage

Gardiens avertis

Samuel Palardy, 16 ans, ou Sophie Palardy, 15 ans	579 443-2050
Mahéva Bouclin, 14 ans, ou Médrick Bouclin, 15 ans	450 792-2060
Lysane Ménard, 14 ans	579 443-9311

Services de garde en milieu familial

Garderie Les petites Lucieoles de St-Bernard Lucie Boissonneault, responsable 371, rue Principale	450 792-3360
Garderie Les petits Bermichoux Mélanie Cordeau, responsable 885, 4 ^e Rang	450 792-2086

Gardiens avertis recherchés

Tu as une formation de gardien averti et tu aimerais offrir tes services aux familles bermigeoises ?

Contacte le bureau municipal pour t'inscrire gratuitement à la liste de gardiens avertis qui paraît dans chaque numéro du journal municipal.

450-792-3190 #1 ou
secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Si tu es inscrit, n'oublie pas de nous avertir des changements (âge, numéro de téléphone, retrait).



Maison des jeunes

1426, rue St-Pierre, Saint-Jude Téléphone : 450-250-2488

Site web: mdj4vents.wordpress.com

Viens rencontrer l'équipe d'intervenants / animateurs:

KATE, LILI-ROSE, CHARLY,
ROSALIE et SAM.

Collecte de canettes et bouteilles consignées en tout temps dans la boîte grise devant la Maison des jeunes.

**Consignes sanitaires:
masque et distanciation**



<https://www.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/>



<https://discord.gg/C4SmaXT>

Jeudi 15 h à 19 h	Vendredi 15 h à 21 h	Samedi 13 h 30 à 21 h	Dimanche 13 h 30 à 17 h 30	Lundi 15 h à 18 h
Projet Apprendre	Libre	Cuisine et ateliers	Ateliers, sorties et jeux	Projet Apprendre

Pour informations : 450-250-2488 #4

Offre d'emploi : animateur / intervenant

La Maison des jeunes des Quatre-Vents cherche à combler un poste d'animateur/intervenant.

Nous offrons un emploi à temps partiel, le soir et la fin de semaine.

Pour la période scolaire heures à temps partiel : 10 heures par semaine.

Sous la supervision de la direction, les employés doivent assurer l'animation d'activités pour des adolescents. Vous travaillerez avec une équipe dynamique, créative, avenante et autonome.

Critères recherchés :

- Aisance à créer et à animer des activités pour les adolescents en mode virtuel et présentiel
- Habiletés en animation de groupe et en relation d'aide
- Avoir une grande capacité d'adaptation et d'accueil
- Avoir le sens de l'organisation
- Être motivé, enthousiaste et faire preuve de leadership
- Avoir une grande ouverture d'esprit aux réalités des jeunes
- Avoir de l'entregent et une grande capacité de travailler en équipe
- Avoir une facilité d'écoute auprès des jeunes
- Savoir être objectif face aux problématiques que les jeunes pourraient exprimer
- Avoir une capacité d'analyse face au vécu des jeunes et savoir les référer à d'autres intervenants au besoin
- Avoir une capacité d'intervention et de support dans un cadre professionnel et respectueux des jeunes
- Être à l'aise avec les réseaux sociaux

Salaire de départ : 15,00 \$

Expérience auprès des jeunes est exigée.

Âge requis: 18 ans et plus

Avoir accès à un véhicule, permis de conduire valide et assurance.

Pour déposer votre candidature ou pour plus d'informations, communiquez avec :

mdj4vents@hotmail.com ou 450-250-2488 #4



En période hivernale, la collecte des matières organiques via le bac brun est effectuée à raison d'une fois par mois afin d'adapter le service au volume de matières générées. Pour éviter que les matières restent coincées dans le bac en raison du gel et des périodes de redoux, il est fortement recommandé de **tapisser le fond du bac de plusieurs épaisseurs de papier journal** afin d'absorber l'humidité des aliments qui y sont déposés. Il est également recommandé de **placer dans le bac, un grand sac de papier conçu pour la collecte des feuilles mortes**, afin d'y déposer les matières organiques. Ces sacs sont vendus dans les quincailleries et ils permettent de conserver le bac propre durant la période hivernale, tout en évitant que les matières collent aux parois.

Pour améliorer davantage la qualité des matières dirigées vers la valorisation, il est important de faire quelques rappels :

- **Aucun sac de plastique ne doit être déposé dans le bac brun** même s'il porte la mention biodégradable ou compostable car ils ne sont pas autorisés aux sites de compostage;
- Les **matières recyclables** (contenants de verre, de plastique et de métal) **ne doivent jamais se retrouver dans le bac brun**, mais plutôt dans le bac vert de recyclage;
- Les **animaux morts** ne doivent en aucun temps être déposés dans le bac brun;
- Les **cendres de foyer** ne doivent jamais être placées dans le bac brun ou dans le bac gris destiné à la collecte des déchets. **Elles constituent un risque d'incendie important**, tant à l'intérieur du bac que dans le camion de collecte et il est essentiel de bien les gérer avant d'en disposer. Conséquemment, il est recommandé de les laisser refroidir dans un contenant métallique muni d'un couvercle, placé à l'extérieur loin de toute matière combustible. Les cendres entièrement refroidies pourront être déposées directement sur le terrain et idéalement, seront recouvertes de neige afin de limiter les risques d'incendie.

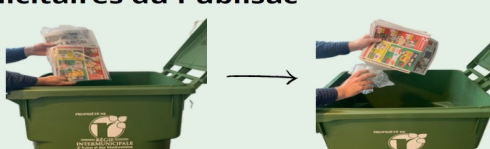
Annuellement, sur le territoire de la Régie, nous détournons environ 11 000 tonnes de matières organiques de l'enfouissement grâce à la participation des citoyens. Les quantités et la qualité des matières organiques collectées confirment que la majorité de ceux-ci participent bien à cette collecte. Pour toute information, n'hésitez pas à appeler la Régie au **450 774-2350** ou consultez le site web riam.quebec.

MIEUX TRIER C'EST MIEUX RECYCLER!

Quelques astuces

- 1 Faire un sac de sacs**

- 2 Recycler seulement les contenants, emballages et imprimés recyclables**

- 3 Retirer le journal et les dépliants publicitaires du Publisac**


450-774-2350
www.riam.quebec

CALENDRIER DES COLLECTES 2022

MIEUX TRIER C'EST MIEUX RECYCLER!



CALENDRIER 2022

Les calendriers des collectes de 2022 ont été distribués dans le Publisac du 7 décembre dernier.

Des copies sont disponibles au bureau municipal et au bureau de postes.

Vous pouvez aussi le consulter en ligne sur riam.quebec.



La MRC vous informe

La MRC des Maskoutains octroie 102 000 \$ à des organisations régionales

Le conseil de la MRC a confirmé récemment les montants d'aide financière consentis à plusieurs organisations de la région par le biais des Fonds de développement rural et Fonds de soutien aux projets structurants.

Fonds de développement rural

Au total, 4 projets ont été acceptés au FDR et la MRC versera aux promoteurs une contribution financière totalisant 79 912 \$.

Réaménagement de la bibliothèque
Municipalité de Saint-Liboire – 16 702 \$

Achat de nouvelles estrades sportives
Ville de Saint-Pie – 18 000 \$

Installation de surface de Dek hockey et des accessoires
Municipalité de Saint-Hugues – 18 000 \$

Les Maskoutains vers la biodiversité fruitière
CCCPEM – 27 210 \$

Fonds de soutien aux projets structurants

Le CCCPEM a également obtenu 22 190 \$ du Fonds de soutien aux projets structurants. Son projet *Les Maskoutains vers la biodiversité fruitière* vise à développer des espaces nourriciers par l'implantation de forêts nourricières en pleine terre ou en bacs afin de permettre de multiplier les connaissances et les projets dans le domaine et d'offrir une alternative pour nourrir la population.

Saint-Hyacinthe Technopole et la SADC Saint-Hyacinthe | Acton s'unissent pour faire de la région un modèle en matière d'économie circulaire agroalimentaire

Saint-Hyacinthe Technopole et la SADC Saint-Hyacinthe | Acton mettent leurs efforts en commun afin de faire de leurs territoires combinés l'un des plus actifs en matière d'économie circulaire dans le secteur agroalimentaire. Ils profiteront ainsi du projet Symbiose agroalimentaire Montérégie, mis en place dans la région, afin d'établir un réseau de synergies industrielles et agricoles, c'est-à-dire d'échanges de matières résiduelles et d'autres ressources sous-valorisées, qui pourrait devenir un modèle de référence au Québec dans la filière agroalimentaire.

Grâce à une entente intervenue entre le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie, la MRC des Maskoutains et la SADC Saint-Hyacinthe | Acton, les entreprises souhaitant initier des projets de synergies industrielles ou de valorisation de sous-produits pourront bénéficier de l'accompagnement gratuit d'un chargé de projet en économie circulaire de l'équipe de Symbiose agroalimentaire Montérégie. Celui-ci pourra notamment identifier certains débouchés de matières résiduelles, effectuer des calculs de retombées environnementales ou encore assister les entreprises dans l'obtention de certifications.



Ferme Marco Casavant et fils remporte une bourse AgrEau responsable Desjardins

Le Programme de soutien et de reconnaissance Ferme AgrEau Environnementale vise à mettre en place des moyens efficaces et durables afin d'inciter les producteurs agricoles, par l'entremise de bourses, à réaliser des aménagements agroenvironnementaux en bordure des cours d'eau permettant d'améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce programme rendra fin le 31 mars 2024.

Chaque année, un total de 47 bourses seront remises aux producteurs agricoles qui mettront en place des aménagements durables de plus de 0,25 ha et répondant à l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau et de la biodiversité des cours d'eau.

La Municipalité félicite les propriétaires de la Ferme Marco Casavant et fils d'avoir remporté une bourse de la catégorie « herbacées », destinée à récompenser les agriculteurs qui mettent en place un aménagement longeant un cours d'eau, composé de végétaux de types herbacés.

Sachez arroser vos plantes d'intérieur en hiver

Comme je vous ai souvent mentionné, il faut placer la bonne plante au bon endroit. Demandez-vous de quel environnement naturel vos plantes proviennent. Les cactus de climat aride et les succulentes sont exposés à la chaleur souvent extrême et peu de pluie. Les fougères, de sous-bois où le sol reste humide et l'humidité de l'air bien présente. Afin d'arroser correctement vos plantes selon leurs besoins, vous devez savoir d'où elles proviennent dans la nature pour pouvoir les installer à l'endroit idéal dans votre maison en imitant le plus possible son environnement naturel.

N'installez pas votre une fougère près du foyer, elles ont besoin d'humidité. Par contre, dans une salle de bain serait une bonne idée. Des plantes tropicales ne doivent pas être installées près d'une porte extérieure en hiver, cela les tuerait !

À quelle fréquence arroser?

Il est impossible de généraliser la fréquence d'arrosage à toutes vos plantes. Cela peut dépendre de différents facteurs comme leur localisation, de la taille de leur pot, de la luminosité, etc. Chaque plante s'assèche à une vitesse différente. Chaque semaine, enfoncez un doigt dans le terreau le plus profondément possible et si c'est sec, arrosez.

Comment arroser?

On arrose pour imbiber entièrement la motte de la plante puis on vide le surplus d'eau qui se ramasse dans la soucoupe après 20 minutes (à l'exception des plantes de milieu aquatique). Pour celles qui ont besoin d'humidité, déposez un lit de

billes d'argile dans la soucoupe avec un peu d'eau. Le pot ne doit pas être en contact direct avec l'eau, mais déposé sur les billes. Celles-ci augmenteront l'humidité atmosphérique près de la plante. La vaporisation foliaire d'eau constitue également une façon efficace d'augmenter l'humidité en hydratant le feuillage et d'empêcher l'apparition de certains insectes indésirables comme les araignées rouges qui jubilent dans un environnement sec.

Si vous avez omis quelques arrosages et que le terreau se décolle du pot, même si vous arrosez, l'eau ne sera pas absorbée et se dirigera directement dans la soucoupe. Vous n'avez alors qu'à faire tremper dans l'eau tiède la motte entière dans une chaudière ou dans votre lavabo jusqu'à ce que le terreau soit complètement imbibé. Un indice, il n'y aura plus de bulles qui remonteront à la surface de l'eau.

Arroser peu, mais souvent est à proscrire. On arrose profondément toute la motte, puis on laisse sécher jusqu'au prochain arrosage.

Comment fertiliser?

À partir de septembre, on cesse l'application d'engrais pour les laisser se reposer puis on recommence en mars.

N'oubliez pas que maîtriser l'arrosage de vos plantes est votre principal atout pour les conserver en santé pour des années à venir...

Christine Poulin, DTA, propriétaire du
Centre jardin des Patriotes (3053, ch des Patriotes, Saint-Ours)



SARCA

Opération 1^{er} mars

Le 1^{er} mars de chaque année est la date butoir au Québec pour faire une demande d'admission dans un cégep pour un programme technique régulier ou pré-universitaire.

Si vous ou votre enfant envisagez poursuivre des études collégiales à l'automne 2022, il est temps de se questionner et d'explorer les programmes offerts ainsi que les cégeps où ils sont enseignés.

Il est important de préparer son processus de demande d'admission afin d'avoir tout en main pour s'assurer de ne pas dépasser la date limite du 1^{er} mars. Les demandes peuvent être faites à partir de la mi-janvier. Lors de la demande d'admission au collégial, il y a des frais de 30\$ et certains documents sont requis pour que le tout soit complet et admissible.

Vous pouvez être accompagné à travers les étapes de ce processus par un professionnel de l'orientation. Ces professionnels peuvent non seulement vous aider dans chacune des étapes plus techniques de la demande d'admission, mais aussi vous

guider, orienter et conseiller sur les différents programmes selon vos intérêts et besoins.

Pour les élèves du secondaire, des conseillers d'orientations sont disponibles dans chacune des écoles du Centre de services scolaire de leur région. Si vous êtes un adulte qui souhaitez effectuer un retour aux études, vous avez accès gratuitement au Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) de votre région. Également, le projet SARCA Mobile est toujours actif, alors si vous demeurez dans l'une des 16 municipalités rurales de la MRC des Maskoutains, vous bénéficiez du service directement à votre municipalité, pas besoin de se déplacer. Vous pouvez communiquer par téléphone ou courriel avec la conseillère.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec



Nos annonceurs



JEAN-BERNARD ÉMOND Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

**Contactez-nous en tout temps :
450-774-1843, gratuit et confidentiel.**



Centre de crise et de prévention suicide

Intervention 24 heures / 7 jours

450-774-6952

420, ave de la Concorde-Nord
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 4N9

1-844-774-6952
www.contactry.qc.ca



450 773-8888
www.action-emploi.ca

Avec la participation financière de :



LA CAMPAGNE, C'EST BEAU
MAIS PAS D'AUTO, C'EST LOIN!



PAS DE PROBLÈME, ON VIENT À TOI
POUR TA RECHERCHE D'EMPLOI

450 771-4500 ou accueil@espacecarriere.org



Nos annonceurs

.....
*Tout
pour vous,
près de
chez vous!*
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



*Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!*



.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •

Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lantelgne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 7 h à 21 h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21 h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours 450 785-2308





Nos annonceurs



Allez jouer dehors,
**on s'occupe
de vos émissions!**

Notre décodeur vous donne la possibilité
d'enregistrer de quatre à six* chaînes
en simultanée. Oui oui, vous avez bien lu: SIX!

Vous avez la liberté de tout regarder...
quand vous voulez!



FINI LA LOCATION!
**CHEZ COOPTÉL,
VOUS POUVEZ ACHETER
VOTRE DÉCODEUR!**

Cooptél Explorer
l'inattendu
1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

*Là où la technologie le permet. Des frais de 5\$/mois sont applicables pour avoir accès à l'option 6 chaînes.



Nos annonceurs

*Expression
Style*

Melanie Bouchin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827
Bienvenue à tous!

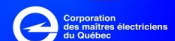
ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBO: 5686-0406-01



RBO 5590 7448-01

(450) 792-3551

www.excavationjd.com

info@excavationjd.com

Excavation en tout genre
Installation septique écologique
Raccordement d'égout
Fondation
Drain français
Réparation de fissures de béton
Terrassement / Transport



TRADE SHOW

Ecoflo®

BIONEST
Nettoyage à l'environnement



Passion Beauté

Coiffure Esthétique

450-792-2220

- Coiffure
- Spray tan Nuda
- Maquillage
- Lifting Colombien
- Mésencilo
- Coolsculpting
- Ongles
- Slimwave
- Massothérapie
- Infrathérapie
- Extension Majestic



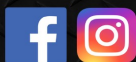
355 RUE PRINCIPALE
SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
QUÉBEC J0H 1C0

AUTOMOBILES ET VÉHICULES LOURDS

@ GARAGE-MORIN.COM

INFO@GARAGE-MORIN.COM

450-792-2221



Entreprise

S.Gaudette



RBO : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • **sgaudette.com**

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Réal Bonin
Propriétaire

Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial

Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre

Revêtement extérieur-toiture

895 claing

St-Bernard (Québec) J0H 1C0

Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27



Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme-enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe**
Voyages Québec

Edith Jalbert
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes

Courriel : edith@edithjalbert.com
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](https://www.facebook.com/escapades.edith.jalbert)
Cellulaire : 514-970-3160





PENSION ET TOILETTAGE
PEE-WEE & FRÈRES

34 Rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
Québec J0H 1C0
514 377-7336

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com
maitrecochon.com

105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

ANNONCEZ-
VOUS

POUR RÉSERVER VOTRE
ESPACE PUBLICITAIRE :

Contactez le bureau
municipal au
450 792-3190 #1 ou
par courriel à
[secadjstbernard@](mailto:secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)
mrcmaskoutains.qc.ca



ÉBÉNISTERIE
S. Forcier

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314

Affûtage MC Morin inc.

Spécialité : Alimentation
Industrielle, Commerciale
& Résidentielle

Tél. : 450-788-3222
Fax : 450-788-3112
amc.morin@hotmail.com
www.affutagememorin.ca

Michaël Morin
542, Rue Principale
Saint-Louis, QC, J0G 1K0



Nos annonceurs

Villa DES **Berges**
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE PRIVÉE AVEC SOINS POUR ÂÎNÉS Située sur les Rives du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle en perte d'autonomie, avec déficits cognitifs et Alzheimer
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place

Julie Laberge, Directrice
450.402.0530
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca
3252 ch. des Patriotes, St-Ours



Pharmacie Caroline Désilets et Philippe Desmarais Pharmaciens Inc.

688, Chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0
T 450 787-2077
F 450 787-4115
Texte : 514 915-7688
Sans frais : 1 866-666-2077
desiletsdesmarais@gmail.com

Lun. au vend. : 9h à 20h
Samedi : 10h à 17h
Dimanche : Fermé

SERVICE DE LIVRAISON

membre affilié à **Proxim**



Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Télé.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net



**Profitez gratuitement
de notre service de livraison
dans votre secteur**

Plusieurs produits disponibles :

Équipements de protection
individuelle (EPI) : masques
lavables et jetables,
visières, gants

Médicaments d'ordonnance
et en vente libre

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès-pharma
chez Walmart



JOËLLE LALLIER acupuncteur

Traitement par aiguilles ou laser
Aiguilles stériles à usage unique
Massage thérapeutique chinois

Saint-Denis-sur-Richelieu
514.961.9984



Membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.

39A, rang Amyot-Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Geneviève Bureau

450 792-3190 option 4

Heures d'ouverture de la bibliothèque (ouverture partielle)

Mardi: fermé pour une période indéterminée

Jeudi ouvert sur rendez-vous de 9 h 00 à 12 h 00, de 13 h 00 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00 (prêts sans contact)

Site web: mabibliotheque.ca/bernard



Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président

450 230-5921

Geneviève Bureau

450 792-3190 option 4

Courriel: otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Pavillon des loisirs

450 792-3190 option 5

Festival de musique traditionnelle

www.chantezvous.com



C'est bon vivre chez toi, mon grand St-Bernard



OTJ St-Bernard inc



Chantez-vous bien chez nous



La campagne en blues



À l'Halloween on rock au village

F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Robert Perreault, président

450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :

Immeuble Saint-Jude

450 773-0260



École aux Quatre-Vents



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements

450-773-8401

Site web: www.csssh.gouv.qc.ca

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe



Desjardins

Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe

En raison des développements liés au coronavirus (COVID-19), l'horaire peut être modifié sans préavis. Pour savoir si votre centre de services est ouvert, consultez le site web.

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Site web: notrecaisse.com

Horaire de nos centres de services	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	Fermé
Les Salines 3050, boul. Laframboise, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
Douville 5565, boul. Laurier Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	Fermé
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	Fermé	10 h à 15 h	10 h à 19 h	Fermé	Fermé
Saint-Liboire 151, rue Gabriel	10 h à 15 h	Fermé	10 h à 15 h	10 h à 20 h	Fermé	Fermé
Sainte-Madeleine 1040, rue Saint-Simon	Fermé	10 h à 15 h	Fermé	Fermé	10 h à 15 h	Fermé
Sainte-Damase 111, rue Principale	Fermé	10 h à 15 h	Fermé	Fermé	10 h à 15 h	Fermé
Saint-Pie 65, rue Saint-François	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	Fermé



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Suzanne Perreault

579-443-2010

Heures d'ouverture du comptoir

Sur rendez-vous seulement, contactez la responsable

Boîte de dépôt sur le parvis de l'église (vêtements et objets en bon état, pour des meubles contacter la responsable)

Facebook: Comptoir familial St-Bernard de Michaudville



FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude

450 792-3943

Location de salle (Micheline Perreault)

450 792-3792

Horaire des messes*

Dimanche 10 h 30 à St-Barnabé 1^{er} Saint-Bernard 2^e St-Jude 3^e - 4^e - 5^e dimanche

Mercredi 9 h 30 à Saint-Jude

**Aucune messe jusqu'à
nouvel ordre en respect
des consignes sanitaires**



Aide alimentaire et Guignolée

Karine Monast

450-792-2370

BUREAU DE POSTE

Claude Perreault

450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30

Jeudi 9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond

450 742-3781

50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy, J3P 4M7



DÉPUTÉ FÉDÉRAL (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Simon-Pierre Savard-Tremblay

450 771-0505

2110, rue Bachand, bureau 108, Saint-Hyacinthe, J2S 8B6



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude
Info-santé CLSC

450 768-1200
8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 25 du mois précédent par courriel à : secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

M. Guy Robert, maire 450 223-4876
M. Hugo Laporte, conseiller 514 291-6652
Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 223-0509
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
Mme Christine Langelier, conseillère 450 792-2112
M. Léonard Gaudette, conseiller 450 792-2042



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

BUREAU MUNICIPAL

Mme Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3
Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Dominique Plouffe, technicienne comptable 450 792-3190 option 2
Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Courriel: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur: 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (sur rendez-vous jusqu'à nouvel ordre)



ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 1
Mercredi: 8 h à 12 h (sur rendez-vous seulement puisqu'il est en télétravail)
Courriel: inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

Francis Girouard 450 230-3494
Courriel: voiriestbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Transport collectif 450 774-3173